



Mettre en oeuvre un plan de mobilité pour votre territoire

Vous souhaitez mettre en oeuvre un plan de mobilité au service de votre territoire et de ses enjeux économiques et environnementaux, et au service de ses habitants. Cette formation vous donnera les clés pour définir vos priorités afin de répondre aux besoins actuels et à venir. S'appuyant sur de nombreux retours d'expériences d'autres collectivités elle s'avérera très concrète et pragmatique.

Objectifs pédagogiques

- Prendre conscience des enjeux de la mobilité
- Disposer des clés pour construire et piloter un plan d'action
- Savoir mettre en oeuvre une approche participative de bout en bout pour faire adhérer les citoyens

Programme

- **Les enjeux de la mobilité**
Aspects sociaux et sociétaux
Aménagement du territoire et urbanisme, attractivité, tourisme et emploi
Transition écologique
- **L'environnement réglementaire**
Loi sur l'accessibilité, Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), ...
- **Construire le plan de mobilité de sa collectivité**
Réaliser un diagnostic de l'existant en termes d'offre et niveau de satisfaction des habitants, cartographie
Identifier les besoins non couverts aujourd'hui – et demain
Définir ses priorités
Identifier les différentes solutions et leurs impacts
Définir son plan d'action en s'appuyant sur l'approche participative
Déterminer le financement, les acteurs avec lesquels collaborer et planifier
- **Mettre en oeuvre le plan de mobilité de sa collectivité**
Piloter
Informer et communiquer régulièrement avec les citoyens

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques par un expert
- Echanges entre participants, nombreux retours d'expériences
- Exercices sur des cas concrets